



NOS VICINAUX



1000 jours sans accident



Bruxelles 1000 ans

GRUPE DE NAMUR-LUXEMBOURG. L'EQUIPE N. 4 (ATELIER ANDENNE)

L'équipe n° 4 a fêté ses 1.000 jours sans accident le 17 février 1979.

La remise d'un cadeau-souvenir et une partie récréative très réussie ont marqué cet événement.

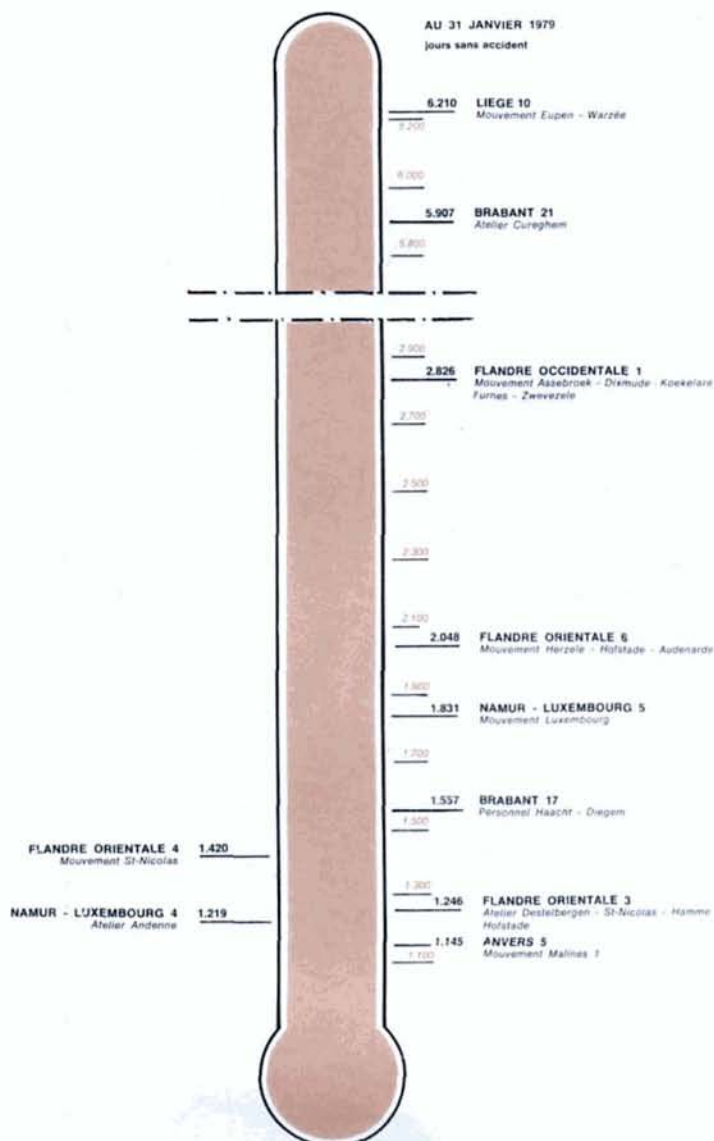
Tout au long du mois de mai, de très nombreuses expositions monopoliseront l'intérêt des amateurs d'art et d'histoire. Parmi elles, relevons celle qui aura pour thème « 1.000 ans de transports publics à Bruxelles » et qui réunira dans les locaux de la station de métro Anneessens — tout un symbole... — gravures, maquettes, photographies, etc., permettant de revivre cette fabuleuse évolution des moyens de locomotion.

De même, le sport fera son entrée en force dans le programme du Millénaire avec, entre autres, deux déplacements en bordure du canal de Willebroek, pour y vivre des régates à la voile mais aussi le classique Grand Prix de motonautisme dont la réputation a, de longue date déjà, débordé du cadre des frontières de la capitale et du pays.

En ce qui concerne le mois de juin, il faut noter l'ouverture, en la salle ogivale de l'Hôtel de Ville, d'une manifestation consacrée à l'histoire du costume, celle-là même qui permettra de découvrir le mode de vie du Bruxellois au fil des siècles.

Sur le plan de l'animation, on relèvera les « midis » du parc de Bruxelles, autant de manifestations en tous genres qui réuniront jeunes et moins jeunes autour du kiosque. Enfin, les amateurs de musique seront eux aussi à la fête puisqu'ils pourront découvrir l'orchestre de chambre de Washington et son chef, Alvin Lunde.

où en sont les autres ?



VACANCES AU LITTORAL OU DANS NOS ARDENNES

De récentes études nous apprennent que soixante pour cent des Belges partent en vacances.

En êtes-vous ?

Nos maisons de vacances et appartements à la mer ainsi qu'à Spa sont idéalement situés.

Profitez-en et pour avoir un bon séjour, inscrivez-vous à temps !



UN SEJOUR GRATUIT !

Une semaine de pension gratuite est offerte soit à Zonnebloem, soit à Annette et Lubin, aux pensionnés qui fêtent leurs noces d'or ou de diamant cette année.

Voyez les conditions dans le n° 198 de « Nos Vicinaux » (janvier-février 1979).

LE MATERIEL ROULANT DE 1978

Au 31 décembre 1978, notre parc d'autobus comprenait 2.356 véhicules.

En 1978, 269 nouveaux autobus ont été mis en service, à savoir :

7 autobus STANDARD avec châssis Volvo et Carrosserie Jonckheere (moteur Volvo-Diesel de 230 CV), B 59;

24 autobus STANDARD avec châssis Leyland et carrosserie Jonckheere (moteur Leyland-Diesel de 198 CV), B 21;

238 autobus STANDARD avec châssis Van Hool Daf (moteur Daf-Diesel de 205 CV), à savoir 222 unités du type A 120 et 16 unités du type A 120-011.

En ce qui concerne le dernier type d'autobus, Van Hool-Daf A 120-011, il est à considérer comme le seul nouveau type mis en circulation en 1978.

Son tableau de bord est pourvu d'un indicateur de vitesses et d'un compteur plus lisibles, ainsi que d'un nouveau combinatoire de commande des phares. L'essuie-glace compte 2 vitesses + une vitesse à marche intermittente.

La température à l'intérieur de l'autobus est réglée par un thermostat

d'ambiance. A l'arrière, des feux rectangulaires d'aspect plus moderne ont été placés, etc.

Mais, ce qui n'était plus arrivé depuis longtemps, c'est l'apparition sur les lignes vicinales d'une voiture de tram aux allures nouvelles. Il s'agit d'une motrice du type S entièrement renouvée dans notre atelier de Jumet. L'aspect extérieur attrayant a été obtenu grâce aux nouvelles couleurs vicinales, à l'arrondi des faces avant et arrière, à l'adjonction d'un deuxième phare, aux clignotants et feux de position à hauteur des phares, et à la suppression des flexibles de raccordement et de la prise multiple. A noter que le pare-brise a été pourvu d'un lave-glace, d'un système de dégivrage et d'un nouveau modèle d'essuie-glace.

Les glaces latérales du poste de conduite s'ouvrent maintenant sur toute la hauteur. La fixation des glaces est assurée par des profils en caoutchouc, comme pour les autobus, ce qui assure une meilleure étanchéité.

L'intérieur a également changé totalement d'aspect. Au poste de conduite,

il y a un nouveau tableau de bord et un siège confortable du type autobus. Les autres sièges, les colonnes, etc. ont subi une cure de rajeunissement. Tout l'intérieur a été repeint et deux gaines latérales avec lampes fluorescentes assurent un éclairage nettement plus intensif.

Le chauffage ne s'effectue plus avec des chaufferettes comme auparavant, mais au moyen de deux groupes de chauffe avec moteur-ventilateur, distribuant l'air chaud dans le véhicule au travers de deux gaines longitudinales. La régulation de la température est assurée par thermostat. En été, le nouveau dispositif sert à la ventilation du véhicule.

Le pantographe et le disjoncteur ont été pourvus d'une motorisation, commandée à partir des deux postes de conduite. Pour améliorer la charge de la batterie, un convertisseur statique (600 volts courant continu/24 volts courant continu), réalisant une régulation du courant en fonction de l'état de charge de la batterie, a été adopté.

Un nouveau compresseur rotatif (600 litres/minute), capable de faire face

aux besoins créés par l'installation de tous les nouveaux dispositifs, tout en étant plus silencieux que l'ancien compresseur, a été installé. L'équipement de freinage, enfin, a fait l'objet de perfectionnements et de soins attentifs. Un rattrapeur automatique du jeu de timonerie remplace l'ancien rattrapeur



notre dernier type d'autobus

de jeu manuel (appareil Chaumont). Le rattrapage de jeu s'effectue maintenant à chaque coup de frein, garantissant une sécurité de freinage accrue. Pour le freinage de stationnement, un cylindre à ressorts a été adjoint au frein à main, qui ne sert plus qu'en cas de panne. Des sablières pneumatiques, au



la motrice du type S rénovée.

lieu des anciennes sablières à gravité, augmentent encore l'efficacité du freinage, grâce à un sablage plus adéquat devant les roues, et permettent de réaliser un gain substantiel de consommation en sable, contenu maintenant dans des bacs hermétiques. Pour une bonne mise en état de tous les appareils et dispositifs de freinage, des pièces de rechange de haute qualité ont été utilisées.

A signaler, par ailleurs, que l'utilisation de patins magnétiques de freinage, de roues élastiques et d'une suspension moderne est encore prévue.

LE NOUVEAU CENTRE ADMINISTRATIF

Depuis le début de l'année 1957, la direction régionale de la Flandre occidentale était installée à Bruges, Jan Van Eyckplaats 8, dans une maison historique « Roode Steen », dont la construction remonte à la fin du XVI^e siècle.

A la suite de l'extension des tâches administratives, parmi lesquelles celles qui résultaient de la reprise par notre Société des services d'autobus de la S.N.C.B., au 1^{er} septembre 1977, ce bâtiment était devenu trop exigu pour loger convenablement les différents services.

Force nous fut donc d'agrandir. L'aménagement de maisons adjacentes fut envisagé. Mais, du fait de la réglementation urbanistique très stricte à Bruges, ainsi que des différences de niveau entre les bâtiments en question, les travaux à entreprendre auraient entraîné des frais énormes. La construction d'un nouveau bâtiment administra-

nous y étions du 17 au 28 janvier 1979

La S.N.C.V. a participé au Salon International des véhicules utilitaires.

Ce salon a connu un large succès, malgré les très mauvaises conditions atmosphériques du moment. En effet, le nombre d'entrées a augmenté de près de 30 pour cent par rapport à 1977.

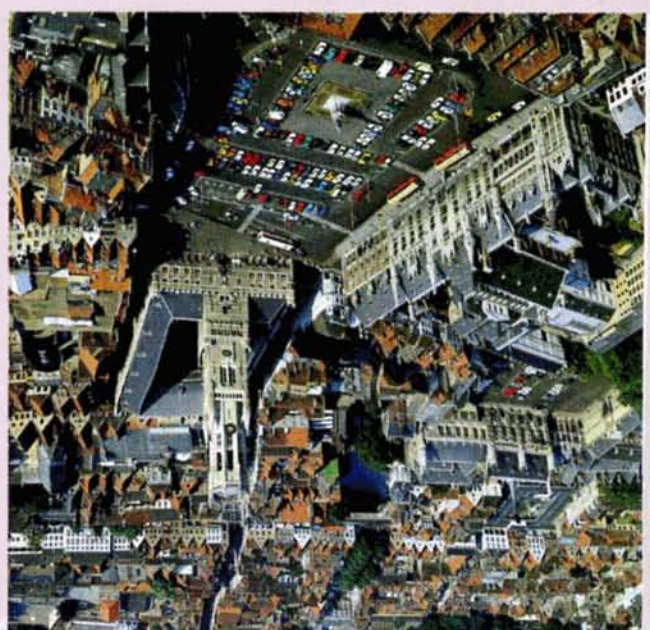
Beaucoup d'élèves et notamment des écoles techniques ont visité le matériel vicinal qui y était exposé. Nos photos vous montrent un de nos autobus du tout dernier type et le stand vicinal.



bler en un même endroit aussi bien le centre technique que le centre administratif de la Flandre occidentale. Voici la nouvelle adresse du siège régional : 110, Nieuwpoortsesteenweg, 8400 Ostende.

compte, jusqu'en 1956, les lignes vicinales d'Ostende et des plages belges, à savoir la S.E.L.V.O.P.B. La transformation et l'agrandissement des bureaux ont pu y être réalisés moyennant des dépenses relativement peu élevées. Ce transfert a l'avantage de rassembler

Beaucoup trop onéreuse. C'est ainsi que fut décidé le transfert du siège administratif de Bruges à Ostende, dans les bâtiments de la société qui avait exploité pour notre



DES RETRAITES BIEN MERITEES

M. J. LINDENLAUF, inspecteur principal

Licencié en sciences commerciales et financières de l'Institut supérieur de Commerce de Bruxelles, M. Joseph Lindenlauf entra à la Société le 21 mars 1938.

Le 1er avril 1945 est pour M. Lindenlauf l'aube d'une nouvelle carrière de près de trente-quatre ans à l'Administration Centrale. Ayant réussi l'examen de moniteur d'organisation, il fut attaché en cette qualité au Centre d'Etudes et d'Organisation de l'Inspection générale. Il y remplit différentes missions avec succès et dirigea, entre autres, le service de la mécanographie.

Après avoir obtenu un diplôme de moniteur-mécanographe, il conquiert encore un certificat d'aptitude de « Conseiller d'Organisation E.E.B. », à l'Ecole d'Ergologie, annexée à l'Institut des Hautes Etudes de Belgique.



En plus de ses occupations professionnelles bien remplies, il se dévoua aussi pendant plusieurs années comme secrétaire d'une des organisations syndicales représentant le personnel.

Nommé secrétaire d'administration le 1-1-1954, il fut promu conseiller adjoint le 1-1-1959. Chargé de l'étude et des travaux préparatoires à l'installation d'un Ensemble Electronique de Gestion, il assura l'initiation du personnel à cette technique. Les différents cours qu'il donna à cette occasion, furent hautement appréciés par tous ceux qui les suivirent. En 1961, il prit aussi en charge la réorganisation des services de reproduction (mécanographie, dactylographie et imprimerie), tâche qu'il mena à bonne fin et dont les résultats se font encore sentir aujourd'hui.

C'est le 1-1-1963 enfin, qu'il fut appelé à conduire le Service de l'ordinateur et qu'il accéda au grade d'inspecteur en chef. Dans l'exercice de cette fonction, son intelligence vive, sa logique, ses qualités d'organi-

sateur et son action énergique ont permis d'apporter une solution rationnelle et efficiente aux multiples problèmes que posa l'avènement de l'Electronique. Ses mérites et son travail lui valurent la promotion d'inspecteur principal (nouveau régime) le 1-1-1969.

Comme pour l'automobile ou pour l'aviation, l'électronique de gestion a eu ses pionniers.

M. Lindenlauf fait partie de ces hommes grâce à qui l'informatique a pu devenir ce qu'elle est.

Tous nos vœux de santé et de bonheur l'accompagnent dans cette retraite bien méritée.

M. BOURLAU, chef d'atelier de 1ère classe

Entré à la S.N.C.V. le 16 juillet 1945, comme mécanicien, M. Bourlau devint contremaître de 2e classe à Solre-sur-Sambre, le 1er février 1948.

En 1955, il passa au dépôt d'Anderlues et, en 1958, il fut affecté à celui d'Eugies.

A l'âge de 40 ans, il n'hésita pas à suivre des cours de perfectionnement et obtint, en 1962, le diplôme B1 d'électro-mécanicien.

Le 1er janvier 1962, M. Bourlau fut nommé chef d'atelier de 1ère classe.



Il dirigea alors le service des moniteurs du matériel.

En 1968, il fut désigné comme responsable de l'Ecole de conduite du réseau de Mons.

Enfin, le 1er janvier 1974, il devint chef de sécurité et responsable du service du contenu.

Chacun, dans ses contacts avec lui, a pu apprécier son af-

tabilité, son sens de la justice et son dévouement.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

M. M. PUTZEYS, premier contrôleur

M. Maurice Putzeys, premier contrôleur, a été pensionné le 1er janvier 1979. Engagé le 2-4-1940 en qualité de receveur-conducteur sur les lignes de tram de la région de Louvain, il devint contrôleur le 1-7-1958 et « premier contrôleur » le 1-7-1972.



Il resta toujours attaché au dépôt de Louvain et fut apprécié par ses chefs et ses collègues pour son dévouement et sa serviabilité. Nous lui adressons nos souhaits pour une longue et heureuse retraite.

M. F. WYNS, premier contrôleur

Né le 27-10-1918, M. Frederik WYNS entra en service en qualité de receveur, à Merksem, le 12-5-1942. Nommé contrôleur le 1-7-1958, il fut promu premier contrôleur le 1-7-1973.



Spécialiste des relevés d'horaires, qu'il élaborait avec la plus grande précision et une infinie

patience, il fut aussi un des premiers à assurer, avec un grand dévouement, le contrôle volant en voiture.

Nous souhaitons à M. WYNS et à son épouse de jouir encore de nombreuses années d'un repos bien mérité.

M. J.-B. DE LEENER, commis d'exploitation

Le 1er janvier 1979, M. Jean-Baptiste De Leener nous a quittés. Il débuta à la Société, le 4-10-1943, en qualité de receveur, au dépôt de Dilbeek.

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1958, il occupa un poste de chef de départ. Il fut nommé commis le 1-1-1962 et commis d'exploitation le 1-1-1973.



M. De Leener s'est toujours acquitté d'une façon irréprochable des tâches qui lui furent confiées. Il fut d'ailleurs honoré de la haute distinction de Doyen d'honneur émirite du Travail en 1972. Nous souhaitons à cet employé consciencieux et apprécié de tous une longue et heureuse retraite.

M. H. DE RUYSSCHER, commis d'exploitation

M. Hector De Ruyscher, né le 8-9-1914, commença sa carrière en qualité de receveur à Merksem, le 13-4-1939. Nommé chef receveur le 1-1-1961, commis de 2e classe le 1-12-1970 et commis d'exploitation le 1-1-1973, il fut affecté au service des abonnements du bureau central. Il s'y fit apprécier comme un employé méticuleux, toujours poli et correct envers le public.

Nous lui souhaitons une longue, heureuse et paisible retraite.

un jour ou un week-end d'évasion

Rien de tel pour éliminer le stress et la fatigue que de se détendre en dehors des périodes de congé.

Voici quelques suggestions pour passer un agréable week-end ou même une simple journée, au cours des mois de mai et juin.

1er mai - Rutten (Tongres) : jeu de St-Evermar (à 14 h).

12 et 13 mai - Heusden - Zolder : à 10 h, rallye automobile : le Grand Prix de Belgique, Formule 1 (sur le circuit de Zolder).

13 mai - Ypres : grande fête des chats : 25e sortie du cortège (15 h) - jet de chats en peluche du haut du beffroi.

20 mai - Nieuport : cortège des sorcières.

20 mai - Ottignies - Louvain-la-Neuve : cortège folklorique (16 h).

24 mai - Bruges : procession du Saint Sang.

26 - 27 mai - Arlon : grandes fêtes internationales du Maitrank.

2 - 3 juin - Tournai : journée des 4 cortèges.

2 - 3 juin - Ostende : festival international pour showbands (20 h 30).

3 juin - Hal : cortège historique et religieux en l'honneur de Notre-Dame.

3 juin - Sougné-Remouchamps (Aywaille) : grand Rallye Touristique et Humoristique de Pentecôte.

3 - 4 juin - Courtrai : fêtes de Pentecôte : marché aux puces - foire d'artistes - camelots - vieux métiers - jeux populaires, etc.

4 juin - Ecaussines : goûter matrimonial (à 14 h).

4 juin - Jambes (Namur) : corso fleuri international dans le cadre des fêtes de Pentecôte (à 14 h 30).

10 juin - Mons : procession multi-séculaire du « Car d'Or » (à 10 h) - combat légendaire du « Lumeçon » (à 12 h 30).

10 juin - Moorsele (Wevelgem) : meeting international d'aviation.

10 juin - Renaix : le « Fiertel » ou procession de St-Hermes sur un parcours de 32 km autour de la ville (dès 7 h).

10 juin - Walcourt : procession Notre-Dame escortée des « Marches Militaires » (de 12 à 18 h).

10 juin - Zwijnaarde (Gand) : foire aux petits cochons - cortège.

17 juin - Verviers : grand cortège costume international (à 14 h); envol du chat volant (17 h 30).

23 et 24 juin - Heusden - Zolder : « Game Fair 79 » (au « Bolderberg »).

23 et 24 juin - Oostduinkerke (Koksijde) : fêtes de la crevette le 24; de 10 à 17 h; marché des pêcheurs; à 16 h, cortège de la crevette.

25, 26 et 27 juin - Wépion (Namur) : 12e fête annuelle des fraises.

29 - 30 juin - 1er juillet - Sougné-Remouchamps (Aywaille) : fête de la marguerite.

Rutten



Ypres



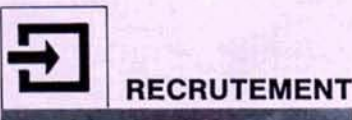
Mons



Walcourt



NOUVELLES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES GROUPES D'EXPLOITATION



RECRUTEMENT

ADMINISTRATION CENTRALE

Thonus G., rédacteur.
Van Autgaerden M.P., secr. adj. D.G.
Vincken B., réd.-opér. méca. de 1^è cl.
Herrebaut R., ouvrier spécialisé.
Vanderborcht A., commis.
Vandomme M., rédacteur.
Versaeten B., ouvrier.

ANVERS

Calders S., commis.
Dams D., ouvrier entretien bâtiments.
De Winter T., cond.-rec. AB.
Koyen E., ouvrier qualifié.
Laurens A., cond.-rec. AB.
Lembrechts R., cond.-rec. AB.
Matheus L., cond.-rec. AB.
Ossenblok E., ouvrier qualifié.
Van den Bleeken E., ouvrier.
Wuylens G., ouvrier entretien bât.
Adriaenssen M., cond.-rec. AB.
Claessen R., ouvrier.
Geenen W., cond.-rec. AB.
Kenis W., cond.-rec. AB.
Melis E., cond.-rec. AB.
Van Leersum E., tôlier.

FLANDRE ORIENTALE

Leus H., mécanicien.
Schellaert D., ouvrier qualifié.
De Keyser L., cond.-rec. AB.

HAINAUT

Picry M., commis.
Schollaert J.Fr., commis.
Dethier J., cond.-rec. AB.
Houdart M., cond.-rec. AB.
Michaux J., cond.-rec. AB.
Puissant A., cond.-rec. AB.
Tavelli G., cond.-rec. AB.
Van Waesberghe P., cond.-rec. AB.
Bilmont J., cond.-rec. AB.
Dupont R., cond.-rec. AB.
Ganty D., cond.-rec. AB.
Grimard J., cond.-rec. AB.
Miraglia H., cond.-rec. AB.
Mrowczynski R., cond.-rec. AB.

NAMUR-LUXEMBOURG

Charlier J.-L., mécanicien.
Vermoesen A., cond.-rec. AB.
Colignon P., cond.-rec. AB.
Daphne A., ouvrier.
Rondia M., mécanicien.
Theis R., ouvrier qualifié.

LIEGE

Duchateau C., mécanicien.
Fabrinetti G., mécanicien.
Houbart J., cond.-rec. AB.
Walraff A., cond.-rec. AB.
Ballesterio J.P., mécanicien.
Grandsaert L., cond.-rec. AB.
Hubens C., mécanicien.
Jacquemin J., cond.-rec. AB.
Laphaye F., cond.-rec. AB.
Sterckx P., cond.-rec. AB.
Zimbile G., cond.-rec. AB.

BRABANT

Antonius J., cond.-rec. AB.
Bornauw W., cond.-rec. AB.
Daems J., cond.-rec. AB.
De Henain O., cond.-rec. AB.
Meert J., cond.-rec. AB.

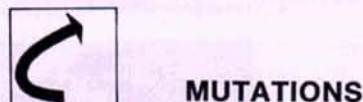
Ombelets A., cond.-rec. AB.
Pierard E., cond.-rec. AB.
Servranckx F., cond.-rec. AB.
Van Impe B., cond.-rec. AB.
Vanpe A., mécanicien.
Verbrugge R., cond.-rec. AB.
Leclercq J.-L., cond.-rec. AB.
Pauwels P., cond.-rec. AB.
Potoms P., cond.-rec. AB.
Romain M., cond.-rec. AB.
Tobback R., tourneur.

LIMBOURG

Bouveroux M., ouvrier.
Geutjens M., cond.-rec. AB.
Iser H., cond.-rec. AB.
Ballegeer J., cond.-rec. AB.
Geskens F., cond.-rec. AB.
Martens T., cond.-rec. AB.

FLANDRE OCCIDENTALE

Crombez C., cond.-rec. AB.
Debaene M., cond.-rec. AB.
Debusschere J., piocheur.
Denaeayer J., aide-maçon.
Rau R., piocheur.
Verbeke E., cond.-rec. AB.
Wicke J., cond.-rec. AB.



MUTATIONS

ADMINISTRATION CENTRALE

Coppens A., insp. princ. adj.
Keynaert R., insp. princ. adj.
Op De Beeck J., insp. princ. adj.

ANVERS

Vanderstoelen L., contrôleur.
Peeters M., mécanicien.

FLANDRE ORIENTALE

Gheldof R., dactylo.

HAINAUT

Barzin P., commis.
Blocteur F., poinçonneuse.
Crevin A., 1^{er} contrôleur.
Renard E., ingénieur technicien.

NAMUR-LUXEMBOURG

Lapotre G., cond.-rec. AB.
Truyens M., cond.-rec. AB.

LIEGE

Petit V., sous-chef de bureau.

BRABANT

Emmerechts J.C., cond.-rec. AB.

FLANDRE OCCIDENTALE

Van Parys P., cond.-rec. AB.
Bals D., ingénieur technicien.



MARIAGES

FLANDRE ORIENTALE

Lasseel E. et De Schrijver M.
Lefebvre G. et Deceuninck M.-M.

HAINAUT

Michels J. et Culot M.-N.
Roger M. et Demarets A.
Demeulemeester G. et Delgoffe R.
Lefebvre G. et Bourlez L.
Mary M. et Leens S.

NAMUR-LUXEMBOURG

Lanuit D. et Dewere F.
Hamende H. et Bonneux N.
Lamotte R. et Duchesne M.
Leroy Ph. et Bonjean A.

BRABANT

De Mesmaecker F. et Mostinckx R.
Zaytouni M. et Nadi J.
Van Dael J. et Adams S.
Marcoux R. et Bosschaert L.

FLANDRE OCCIDENTALE

Struyve E. et Vangampelaere J.



NAISSANCES

ADMINISTRATION CENTRALE

Björn chez Gheldof R. (St.-Amandsberg)
Bart chez Vaneygen J. (Saint-Nicolas)
Stijn chez Ottevaere J. (Waregem)
Elke chez Strubbe Y. (Middelkerke)

ANVERS

Ken chez Schaeerlaekens R. (Malines)
Sven chez Goossens W. (Schoten)
Wim chez Van Opstal E. (Ekeren)
Sofie chez Huygens L. (Aarschot)
Maïte chez De Cock P. (Merksem)

FLANDRE ORIENTALE

An chez Hofman N. (Gentbrugge)
Kristel chez De Wilde W. (Zele)
Joke chez De Backer M. (Berlare)
Tom chez Smorgens A. (Laarne)
Bart chez Philips M. (Zeel)
Isabelle chez Van de Velde A. (Nevele)

HAINAUT

Magali chez Fleurquin A. (Dour)
Michel chez Cavillot R. (Lodelinsart)
Olivier chez Seutin G. (Haine-St-Paul)

Fanny chez Boisdequin J. (Jemappes)
Caroline chez Rubens J.-P. (La Louvière)
Angélique chez Josse J.-Cl. (Anderlues)
Christophe chez Dhainaut A. (Hornu)
Stephanie chez Vausort P. (Mont-sur-Marchienne)
Céline chez Bertuille J.-P. (Ere)
Fabrice chez Busiaux F. (Maurage)
Gaëtan chez Robin Cl. (Wezon)
Leslie chez Lasser S. (Godarville)
David chez Locmant L. (Ath)
Christelle chez Paquot J. (Montignies-Le-Tilleul)

Cathy chez Dufour J.-Cl. (Tilleul)
Cécilia chez Degimbe Chr. (Montignies-sur-Sambre)
Leonie chez Ottawaere J. (Pont-à-Celles)
Joan chez Cambier G. (Courcelles)

NAMUR-LUXEMBOURG

Ludovic chez Jean M. (Jemeppe)
Jonathan chez Lapiere V. (Ohey)
Steve chez Pirot Cl. (Vivy)
Christophe chez Marquet A. (Ste-Ode)
Michael chez Demaerschaik J. (Wasseiges)
Sandrine chez Jeukens Ph. (Namur)

LIEGE

Joëlle chez Blajer Chr. (Jemeppe)
Pascale chez Parent M. (Fiémalie-Grande)
Aurore et Cindy chez Goffaux J.-M. (Grâce-Hollogne)
Marie chez Aimone-Cat J. (Oupeye)

BRABANT

Wendy chez Mues M. (Lubbeek)
Sandy chez Boets H. (Tirlemont)
Cindy chez Delooz M. (Walhain)
Jo chez Jansens G. (Schaerbeek)
Cindy chez Vandermercken F. (Huizingen)

Joris chez Willems R. (Roosdaal)
Vanessa chez Demunck H. (Anderlecht)
Joëlle chez Vandenhoek R. (Holsbeek)

Sofie chez Renders F. (Vlezenbeek)
Tina chez Verbrugge R. (Tirlemont)
Nadia chez Denon R. (Begijnendijk)
Ilse chez Van Herzele N. (Denderhoutem)

Kristof chez Hellinckx F. (Dilbeek)
Sebastian chez Dooms H. (Molenbeek-St-Jean)
Bart chez Peeters J. (Kampenhout)
Serge chez Calonne R. (Forest)

LIMBOURG

Koen chez Smolders E. (Kuringen)
Els chez Vangeneugden A. (Genk)
Shirley chez Bollen T. (Hasselt)
Linda chez Luyten W. (Genk)
Pieter chez Schruers A.-M. (Hasselt)

FLANDRE OCCIDENTALE

Stefaan chez Vandenbroucke J.-P. (Torhout)
Catherine chez Haerincx W. (Knokke-Heist)
Joeri chez Landuyt E. (Oostkamp)
Sandrien chez Mahieu M. (Poperinge)
Kris chez Vercamer G. (Oostduinkerke)
Frederik chez Pottier P. (Bissegem)
Birger chez Blicck F. (Ostende)
Pedro chez Gryson G. (Menin)



RETRAITES

ADMINISTRATION CENTRALE

Années
de service

Lindenlauf J., insp. princ. 41

ANVERS

De Ruyscher H., commis
d'exploitation 40
Dortan L., ouv. de magasin 29
Hendrickx L., cond.-rec. AB 36
Schoofs D., cond.-rec. AB 37
Van Hout A., cond.-rec. AB 37
Verheyden H., cond.-rec. AB 38
Wijts P., brigadier 39
Wyns F., premier contrôleur 37
Goedstouwers V., ouv. spéc. 36
Heyvaerts A., 1er ouv. d'él. 35
Kerstens L., ouv. qual. 31
Mariën J., 1er ouv. d'élite 32
Melis A., ouvrier d'élite 36
Pellis A., receveur 41

HAINAUT

Dannois F., ouvrier d'élite 26
Finet J., rédacteur 40
Poty E., receveur 43
Troch H., conducteur él. 19
Vermeersch M., receveur 32
Bourlau J., chef d'atelier de
1ère cl. 34
Potier G., brigadier 35

NAMUR-LUXEMBOURG

Lindekens P., cond.-rec. AB 32
Paquet G., 1er ouv. d'élite 35

LIEGE

Bonnard A., cond.-rec. AB 29
Dillen J., cond.-rec. AB 30
Jans P., cond.-rec. AB 36
Lahaut J., 1er ouv. d'élite 35
Querinjean N., 1er ouv. qual. 33
Fautre G., cond.-rec. AB 26
Grisay P., cond.-rec. AB 31
Schmits E., sous-chef de bur. 42

BRABANT

De Leener J., commis d'expl. 35
Moerenhoudt J.-B., ouv. qual. 35
Putzeys M., 1er contrôleur 39
Smets R., ouvrier d'élite 38
Verbist A., ouv. qual. 33
Aertgeerts F., aide-peintre 29
Bollen E., cond.-rec. AB 36
Coomans M., cond.-rec. AB 37
Helpers F., receveur 32
Lauwens J., manœuvre 23
Nijs A., brigadier 38
Peeters E., cond.-rec. AB 38
Roosens A., cond.-rec. AB 37
Vermaesen J., cond.-rec. AB 36

LIMBOURG

Hermans H., ouv. spéc. 38
Kuypers P., cond.-rec. AB 33
Schroyen J., 1er ouv. d'élite 38

FLANDRE OCCIDENTALE

Gekiere M., piocheur 45
Herpoel F., cond.-rec. AB 34

LES LONGUES CARRIERES



M. Gekiere
du 25- 3-1929
au 31-12-1978



K. Laenen
du 15- 5-1944
au 17-12-1978



A. Costermans
du 1- 7-1942
au 10-12-1978



A. Storms
du 1-10-1941
au 3-12-1978



J. Devillers
du 9- 1-1943
au 10-12-1978



H. Verheyden
du 13-11-1940
au 14- 1-1979



P. Jans
du 8- 7-1942
au 31-12-1978



R. Smets
du 5- 2-1941
au 21- 1-1979



L. Henderickx
du 5-12-1941
au 31-12-1978



A. Van Hout
du 14- 2-1942
au 21- 1-1979



J. Finet
du 13- 3-1938
au 31-12-1978



J. Lahaut
du 20- 6-1944
au 15- 1-1979

NECROLOGIE

« Nos Vicinaux » présente ses
condoléances et l'assurance de
toute sa sympathie aux familles
en deuil.

AGENTS EN SERVICE

Age

NAMUR-LUXEMBOURG

Chaidron J., ouvrier qual. 65
Leplang P., cond.-rec. AB 25

BRABANT

Van der Kelen A., receveur 47
Schelck P., ouv. qual. de
1ère cl. 59

LIMBOURG

Vanderheyden G., cond.-rec.
AB 43

FLANDRE OCCIDENTALE

Mortier G., cond.-rec. AB 37

ALLOCATAIRES

C.A.M.-C.R.A.-C.R.I.- C.A.S.-C.C.T.

ADMINISTRATION CENTRALE

Bosch P., sous-chef de bur. 89
Hauchart F., sous-chef de bur. 94

ANVERS

Van Calster P., cond. él. 67
Van den Plas G., cond. él. 79
Van Houtven J., cond. AR 88
Jansen J., chef de mouv. de
1ère cl. 79

FLANDRE ORIENTALE

De Decker J., receveur 66
Van Buynder J., receveur 67
Van den Bossche K., cond.
rec. AB 73
Stevens G., chef rec.-cond. 73
De Vroe G., cond. AB 84

HAINAUT

Barbiot P., rédacteur 63
Gérin G., ouvrier qual. de
1ère cl. 63

Dehon R., ouvrier qualifié de
1ère cl. 65

Desier F., aubettier 56
Duvivier L., ouvrier d'élite 78
Nion R., receveur 73
Dierick J., ouvrier qualifié de
1ère cl. 67

Hayen Ph., receveur 76
Wattier F., cond.-rec. AB 55
Rendez R., ouvrier d'élite 59
Maldagne J., contrôleur 75
De Wit H., receveur 75
Debaillie L., ouvrier d'élite 70
Van Gompel R., ouvrier qual.
de 1ère cl. 72

M. M. HUYSMANS, contrôleur, est décédé

Nous déplorons le décès inopiné le 1er novembre 1978 de
M. Marcel Huysmans, chef de

station à Jumet. Né le 21 mai
1920, M. Huysmans était entré
au dépôt de Charleroi, en qualité
de receveur, le 24 mars 1943.

Il fut promu contrôleur en 1961
et occupa, dès 1968, le poste de
chef de station à Jumet. Il
s'acquitta de sa tâche avec un
dévouement exemplaire et un
sens de l'organisation, qui lui
valurent l'estime de tous.

Nous présentons à sa veuve
nos condoléances émues.

NAMUR-LUXEMBOURG

Franquinet A., ouv. d'élite 67

LIEGE

Joly H., commis de 1ère cl. 79
Chasseur M., cond. él. 69
Smolders P., piocheur 83

BRABANT

Luyckx A., ouv. spéc. 79
Janmart L., freineur 60
Nackaerts J., commis 72
Vandemarck P., receveur 76
Servenay A., receveur 77
Van Loo F., ouvrier qualifié
de 1ère cl. 68
Huybrechts E., rec.-manœuvre 89
Hertereer L., ouvrier qualifié 74
Kempeneers L., chef piocheur 84

LIMBOURG

Langers L., brigadier 67
Valkeneers J., chef receveur 78
Niessen L., ouv. spéc. 79

FLANDRE OCCIDENTALE

Cuvelier E., conducteur él. 80
Buyse M., piocheur 80
Neutens G., chef de bureau 76
Deceuninck N., cond. él. 81
Commeyne E., cond. él. 79
Boerjan M., conducteur él. 73
Degrijse K., piocheur 89
Hubert C., cond.-rec. AB 69

LA PAGE FAMILIALE

A NOS FOURNEAUX

La cuisine diététique

J.-P. COLLIN
Diététicien

TURBOTIN GRILLE AUX 3 LEGUMES

Ingrédients (4 personnes) :

4 morceaux de turbotin (\pm 150 gr/pers)
 fines herbes
 400 gr. de carottes, 400 gr. d'épinards, 1 pied de céleri

Préparation :

Légumes :

— Cuire les carottes coupées en morceaux comme d'habitude; quand les légumes sont cuits, mixer très finement pour obtenir une purée. Assaisonner; y ajouter une noix de margarine de régime.

— Dégeler les épinards hachés surgelés. Assaisonner; y ajouter une noix de margarine de régime.

— Peler le pied de céleri, le couper, le cuire comme d'habitude. Quand le légume est cuit, y ajouter un jus de citron. Mixer pour obtenir une purée.

Assaisonner.

Poisson :

— Enduire le poisson d'un peu d'huile d'arachide et le parsemer d'un mélange d'herbes hachées (thym, romarin, laurier,...). Passer sous un grill chaud 5 à 10 minutes de chaque côté.

Déposer le poisson sur un plat de service chaud, l'entourer des purées de légumes. Décorer de persil et de rondelles de citron.

ROTI DE VEAU SAUCE CHEVREUIL

Ingrédients (4 personnes) :

1 kg de rôti de veau
 4 à 5 échalotes
 thym, laurier, pointe d'estragon,
 2 clous de girofle
 1 citron
 1 c. à s. de purée de tomates
 1 c. à s. de gelée de groseilles

Préparation :

Cuire le rôti au four enveloppé dans un papier d'aluminium avec des fines herbes.

Sauce :

Faire fondre un peu de margarine de régime, une c. à s. de farine; y ajouter une feuille de laurier, une branche de thym, une pointe d'estragon, 2 clous de girofle et les échalotes. Bien mélanger. Couvrir du jus de cuisson de la viande, éventuellement ajouter un peu de vin blanc. Cuire \pm 30 minutes. Passer la sauce, la remettre en cocotte, l'assaisonner et y ajouter une tranche de citron, la gelée de groseilles, et la purée de tomates.

Laisser cuire le tout. Si la sauce est trop claire, la lier avec un peu de fécule.

Couper le rôti en tranches; le dresser sur un plat de service chaud; l'arroser de sauce.

Servir avec des 1/2 poires cuites et des airelles.

Accompagner de pommes de terre persillées.

LE COIN DES JEUNES

Prenez 8 pions ou des boutons, 4 blancs, 4 noirs. Mettez les sur 1 rang en les alternant : 1 blanc - 1 noir, voir dessin A.

Pouvez-vous les arranger comme sur le dessin B en les déplaçant par groupe de deux et ce, en 4 opérations ?

Essayez et envoyez le détail des 4 opérations au bureau du Journal.

LES ENNUIS DE FRANÇOIS

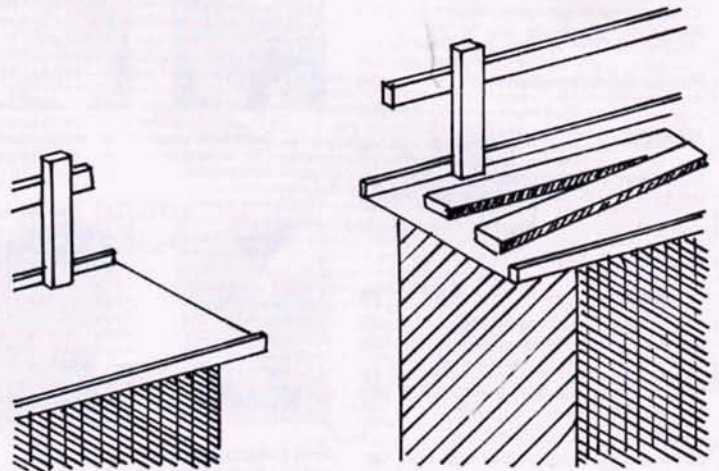
Un ouragan s'est abattu sur un village. François court chercher de l'aide au hameau voisin. Le chemin conduit à un pont dont le milieu a été emporté par les éléments déchaînés, de sorte qu'il se trouve un vide d'une largeur de plus de 5 mètres. François trouve tout près de là 2 planches. Il essaye de rétablir le passage mais toutes deux sont trop courtes et il n'a pas de corde, rien qui lui permette de les attacher ensemble. Pourtant, il parvient, après réflexion, à passer.

Comment a-t-il fait ?

Chaque planche est lourde et pèse environ 20 kg. Cherchez bien et envoyez-nous la bonne méthode pour passer le pont !

Vite, envoyez la solution au bureau du journal avant le 25 mai 1979 (la date de la poste faisant foi).

Notez bien vos nom - prénoms - âge - adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.



LE CONTROLE DU POIDS ET LE CALCUL DES CALORIES

D. DEZANGRE
Diététicienne

Les besoins alimentaires de l'organisme et la valeur des aliments se mesurent en calories. Si la quantité de calories nécessaires à l'organisme correspond à la quantité de calories absorbées, il s'établit un équilibre. Lorsque ce dernier est rompu, l'organisme réagit soit en stockant les calories superflues sous forme d'embonpoint, soit en brûlant ses réserves, ce qui se traduit en perte de poids. Le calcul de la ration calorique sert

donc de base au contrôle du poids.

La calorie est une unité de mesure de chaleur ou d'énergie. En ce qui concerne l'organisme humain, elle représente la quantité d'énergie dégagée par la combustion des aliments. La combustion d'un gramme de protéines (viandes, poissons, œufs, laits et dérivés, légumineuses) ou d'un gramme d'hydrate de carbone (sucres, pain, riz, pâtes,

Pions noirs et blancs



farine, pommes de terre, fruits et légumes) fournit 4 calories.

La combustion d'un gramme de graisse fournit 9 calories, celle d'un gramme d'alcool 7 calories. Comment peut-on établir la ration calorique nécessaire au maintien du poids idéal ?

Le fait est que la ration calorique journalière est très difficile à déterminer, car elle varie d'après un nombre important de facteurs dont les principaux sont : les conditions climatiques, la taille, le poids, l'âge, le sexe, l'équilibre du système nerveux et les activités.

LES CONDITIONS CLIMATIQUES : Les besoins caloriques augmentent proportionnellement au froid. Dans les régions froides et en hiver, l'organisme qui doit maintenir une température constante de 37° requiert une plus grande quantité de calories.

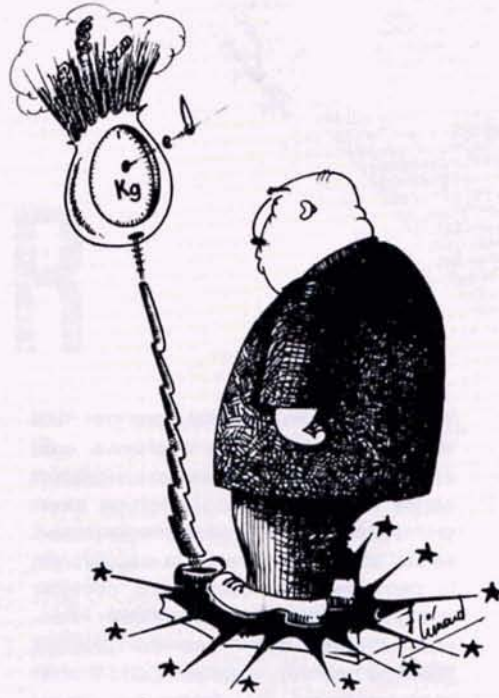
LA TAILLE ET LE POIDS : Plus l'individu est grand et lourd, plus grand sera son besoin calorique journalier. La relation entre le poids et la taille détermine la surface cutanée. En effet, plus la surface cutanée est grande, plus l'organisme réagit à l'air ambiant, soit qu'il perd de l'énergie par rayonnement quand l'air est froid, soit qu'il consomme de l'énergie pour évaporer la sueur quand l'air est chaud.

L'AGE : l'être jeune a un besoin calorique plus élevé que l'adulte car il se développe et consomme davantage d'énergie.

LE SEXE : Dans les mêmes conditions de poids, de taille et d'âge, l'homme, par sa constitution, a un besoin plus grand en calories que la femme.

L'ensemble de ces facteurs permet d'établir la ration calorique de base de l'adulte sain et au repos, dans certaines conditions idéales de température, de climat psychologique et de satiété. La ration calorique de base, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, est proche de 1300 calories par jour.

Les besoins caloriques de base étant pratiquement les mêmes pour tout le monde, les différences de la ration calorique résultent



tent des activités exercées par l'individu.

Un sédentaire aura besoin de moins de calories pour répondre à ses besoins de dépenses qu'une personne ayant une activité physique tel un manœuvre ou un sportif.

A titre d'exemple, voici des dépenses caloriques à l'heure d'un sujet de 70 kg dans différentes circonstances :

Calories par heure	
Durant le sommeil	65
Assis au repos	100
Couture à la main	115
Chanter	122
Taper à la machine	140
Faire la vaisselle	144
Nettoyer	169
Se promener lentement	200
Exercice actif	290
Nager	500
Monter les escaliers	1.100

Si l'ensemble des facteurs énumérés sert à établir la ration calorique journalière, il ne faut

cependant pas oublier que celle-ci est avant tout liée à la notion de poids idéal.

Ainsi, par exemple, la ration calorique quotidienne d'une personne ayant un poids idéal de 65 kg et exerçant une activité modérée sera de 2.250 calories. La ration calorique quotidienne d'une personne pesant idéalement 70 kg et exerçant la même activité sera de 2.450 calories.

La ration calorique journalière d'une personne de 65 kg qui est très active sera de 3.250 calories et celle d'une personne de 70 kg également très active sera de 3.500 calories.

On voit donc que l'activité et le poids sont deux éléments qui déterminent la ration calorique. Or, chez la plupart, s'il est difficile de changer ses activités, il est facile de contrôler son alimentation par le choix judicieux des aliments à consommer.

Chez d'autres, les modifications d'activité physique seront plus faciles à obtenir que les restrictions alimentaires.

Tous les aliments, qu'il s'agisse de viandes, de poissons, de riz, de pain, de beurre, de margarine, de sucre, d'œufs, de produits laitiers, de fruits ou de légumes, ont leur composition propre et donc une valeur calorique différente : voici, par exemple, la valeur calorique moyenne de :

	calories
100 g viande de bœuf	220
100 g viande de porc (filet, rôti, côte)	280
100 g viande de cheval	110
100 g lard	750
100 g poisson maigre	75
1 œuf moyen	81
100 ml lait entier	68
100 ml lait écrémé, yoghourt, lait battu	34
100 g fromages fermentés	327
100 g fromages à pâte dure	369
100 g beurre ou margarine	752
100 g d'huile	900
100 g pain	241
100 g pommes de terre	86
100 g de frites	250
100 g de légumes	30
100 g légumes secs	300
100 g de fruits frais	40
100 g fruits secs	266
100 g fruits oléagineux	640
100 ml de bière	42
100 ml d'alcools divers	245
100 g de sucre	400
100 g de chocolat	520
100 g de biscuits divers	475

Il ne faut pourtant pas oublier que beaucoup d'entre eux ne sont pas consommés tels quels. En effet, une salade s'accompagne facilement de mayonnaise ou de vinaigrette, le pain de beurre ou de margarine, la viande de la graisse de cuisson etc.

Par conséquent, les valeurs de base données ci-dessus sont parfois doublées, triplées et même décuplées.

Il faut aussi rappeler que le choix des aliments est influencé par les coutumes régionales et par le standing de vie.

Celui-ci a changé dans une civilisation où la machine a remplacé l'homme pour bien des travaux lourds.

Victimes de leur confort, les hommes et les femmes voient leur poids s'élever car leur alimentation est excessive.

Seul le calcul des calories, base du contrôle de poids, peut remédier à cette situation.



LES CARTES



Turnhout n'est précisément pas une ville où l'on rencontre à chaque coin de rue des témoins d'une civilisation ou de l'histoire. C'est plutôt une charmante petite ville provinciale, qui peut se flatter d'être appelée la capitale de la campine anversoise et de compter quelques curiosités de valeur : l'ancien château des ducs de Brabant (12e-13e siècle), l'église Saint-Pierre, le vieux béguinage, le musée Taxandria, le musée du béguinage... Mais Turnhout est mondialement connue pour ses livres de prière, ses imageries et surtout pour ses cartes à jouer. Le musée local de la carte à jouer peut le prouver.

A Turnhout, l'histoire de la carte à jouer commence avec la Guerre des Paysans. Vers 1796, le chef bien connu des « Brigands », Pieter Corbeels, quitta sa ville natale de Louvain et s'y fixa. Il y installa une imprimerie clandestine, qui édita des pamphlets contre l'occupant.

Par après, il s'engagea dans la résistance armée, fut fait prisonnier dans les bois de Postel et trouva la mort à Tournai, devant le peloton d'exécution des Français. L'apprenti J.F. Brepols avait accompagné Corbeels à Turnhout.

Il reprit l'imprimerie, après la mort du chef des Brigands. L'entreprise se développa et devint rapidement importante. Vers 1840, Brepols commença la fabrication de cartes à jouer, produites auparavant à Namur, à Liège, à Tournai et à Bruxelles, où étaient fixés des bureaux de dessin qui utilisaient la technique du pochoir.

Après quelques années, quelques-uns de ses collaborateurs s'établirent à leur propre compte, et c'est ainsi que naquit progressivement une industrie qui fit connaître Turnhout sur tous les continents. Avant la guerre 1914-1918, elle avait pratiquement un monopole mondial. En 1910, Brepols vendit le nombre impressionnant de 10 millions de jeux de cartes.

Les chiffres des autres firmes ne sont pas connus. Cependant, la production totale de Turnhout, avant la

première guerre mondiale, peut être évaluée à 30 millions de jeux de cartes.

La guerre terminée, les difficultés se firent jour : perte du marché après 4 années d'isolement, inflation, barrières douanières.

Pour conserver certains clients, la fabrication fut implantée dans d'autres pays, tels que la France et l'Inde. Heureusement, le monde des affaires découvrit alors les cartes à jouer comme un moyen publicitaire. Entretemps, la concurrence devint de plus en plus vive. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la Tchécoslovaquie, l'Espagne, la Suisse, les Etats-Unis d'Amérique, et même la Chine, devinrent des concurrents.

L'Europe connaissait la carte à jouer depuis plus de 600 ans. Quant à son origine, on n'est toujours pas fixé. D'après la légende, elle aurait été conçue en Chine au 12e siècle, lorsque l'empereur S'eun-Ho cherchait un passe-temps pour ses nombreuses concubines. Une autre légende veut qu'elle ait été inventée en Inde. Il est seulement permis d'affirmer avec certitude qu'elle nous vient d'Extrême-Orient et qu'elle a été introduite en Europe au 14e siècle. Vraisemblablement, elle nous est arrivée par les invasions des Sarrasins en Espagne et en Italie ou, peut-être, par les Croisés, qui l'ont connue au Proche-Orient.

Les cartes les plus anciennes en Europe ont été signalées en Italie : le tarot est le précurseur de notre jeu actuel. Il était constitué de 78 cartes de quatre couleurs : calices, épées, argent et bâtons, qui représentaient vraisemblablement quatre classes : l'église, l'aristocratie, les marchands et les agriculteurs. Les premières cartes à jouer étaient peintes ou dessinées à la main, d'habitude sur cuir ou parchemin. Certaines sont de vraies miniatures. Elles étaient aussi beaucoup plus grandes que celles d'aujourd'hui et avaient différentes formes : rondes, carrées et rectangulaires, qui étaient longues de 15 cm et larges de 10 cm. Le dos de la carte était généralement blanc, probablement pour éviter que des tricheurs

À JOUER

ne biseautent la carte. Plus tard, la gravure sur bois mit les cartes à jouer à la portée de tous. Déjà au 15^e siècle, la France était le centre de la fabrication de la carte à jouer; on en exportait tant que les types français évincèrent les autres types. En effet, à partir du jeu de tarot, des jeux quasi-nationaux s'étaient développés, tels le jeu français avec 52 cartes à jouer, l'espagnol avec 40 et l'allemand avec 32 cartes. Les quatre couleurs françaises: pique, cœur, carreau et trèfle ont éliminé pour ainsi dire totalement les autres; les anciens emblèmes du tarot ne sont plus utilisés qu'en Italie, en Espagne et en Amérique latine.

La première mention de cartes à jouer, dans nos contrées, date de 1379 et figure dans les archives de la Cour des comptes du duché de Brabant. Celles-ci font état de l'achat de « speel-quarten » (cartes à jouer) par la duchesse Jeanne de Brabant. Tournai fut probablement la première ville de chez nous où des cartes furent fabriquées. A la fin du 15^e siècle, cependant, Anvers était devenu le centre le plus important de la confection de cartes. A partir de 1650, on en fabriqua aussi à Bruxelles.

Dans la plupart des pays, une taxe était appliquée sur les cartes à jouer: en Espagne et en France, leur fabrication devint même un monopole d'Etat. En Angleterre, il y avait une manière originale pour percevoir la taxe sur les jeux de cartes. Les fabricants devaient acheter au gouvernement l'as de pique. La fabrication de cette carte était passible de la peine de mort et, en 1805, Richard Hardy a payé de sa vie la confection de faux as de pique. L'année 1832, ensuite, fut une date importante dans l'histoire des cartes à jouer. Thomas de la Rue obtint alors du Roi d'Angleterre un octroi pour la fabrication par procédé typographique, de la carte à jouer. Ainsi, cette production devint une industrie. Par après, un fabricant français trouva une méthode pour arrondir et dorer les coins des cartes. Le principe de la double tête vit le jour vers

1870. L'aspect des cartes ne changera plus jusqu'après la deuxième guerre mondiale, lorsque l'on pensa à en décorer le dos. Toutes sortes de sujets furent représentés: du plus léger au plus sérieux.

Les cartes sont aussi utilisées pour prédire l'avenir, pour faire de la publicité, pour apprendre l'histoire et la géographie, pour la prestidigitation, etc.

Les riches collections du musée national de la carte à jouer vous permettront de mieux vous faire une idée de ce jeu universel.

Ce que vous devez savoir :

Situation de Turnhout :

au nord de la Belgique, à 10 km de la frontière des Pays-Bas.

Comment y arriver ?

En autobus vicinal, en train, par l'autoroute E3.

Situation du musée :

au centre de la ville, à 200 mètres au nord de la Grand-Place, Begijnestraat, 28.

Heures d'ouverture :

le dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h;

le mercredi après-midi, de 14 à 17 h;

le vendredi après-midi, de 14 à 17 h.

Prix d'entrée :

20 F,

15 F, pour les enfants, les retraités et les groupes de 15 personnes au minimum (le guide inclus).

Parking :

à la Grand-Place, au Centre Culturel « De Warande ».

Autres musées à Turnhout :

Taxandria, musée d'histoire et d'archéologie;

De Wielewaal: musée ornithologique;

Musée du Béguinage, au Béguinage.



C'E jeu dont un original
au cabinet des estampes
bibliothèque nationale, a été édité
Son histoire est décrite sur une
preinte du moule: « composé par
lave Houbigant à la suite d'un
avec des amis qu'il les ferait jouer avec
des cartes autres que celles usitées et que
Houbigant trouva honteuses... »
Ignorant que les cartes étaient alors un
monopole d'état, dénonça pour fraude.
Houbigant fut appelé chez M. de Ba-
bonne, roi le sava et à l'occasion de ce
Monseigneur le Duc de Berry était sur
le point de se marier et à l'occasion de ce
mariage, Houbigant fut bria d'exécuter
douze douzaines de jeux qui parurent
pour la première fois sur les tables de
Jeu de la Cour.
Réédité aujourd'hui par J.M. Simon,
maître-cartier, le jeu « Dames
France » fut de son histoire, se
place d'honneur sur votre
bridge.

Calendrier des championnats cyclistes

Pour 1979, le calendrier des championnats cyclistes réservés au personnel de la S.N.C.V. se présente comme suit :

Dimanche 3 juin.

Tremelo (Championnat d'Anvers).

14 h; participants de plus de 35 ans; 40 km.

16 h; participants de moins de 35 ans; 70 km.

Renseignements : M. L. Deckers, Stelplaats N.M.V.B., de Merodedreef 33, 3180 Westerlo.

Dimanche 5 août.

Diepenbeek (Championnat du Limbourg).

14 h; participants de plus de 35 ans (+ classement des plus de 50 ans); 42 km.

16 h; participants de moins de 35 ans; 66 km.

Renseignements : M. L. Hoste, Stelplaats N.M.V.B., Grote Breemstraat 4, 3500 Hasselt.

Dimanche 12 août.

Florennes (Championnat de Wallonie).

14 h; participants de plus de 35 ans; 35 km.

16 h; participants de moins de 35 ans; 70 km.

Renseignements : M. F. Fallay, Dépôt S.N.C.V., rue des Corennes 3, 6388 Florennes.

Samedi 18 août.

Eugies (Championnat du Hainaut).

13.30 h; participants de plus de 35 ans; 40 km.

15.30 h; participants de moins de 35 ans; 70 km.

Renseignements : M. R. Wattier, Dépôt S.N.C.V., rue Jonas 22, 7250 Eugies-Frameries.

Samedi 1 septembre.

Assebroek (Championnat des Flandres).

14 h; participants de plus de 35 ans; 40 km.

16 h; participants de moins de 35 ans; 60 km.

Renseignements : M. J. 't Kindt, Stelplaats N.M.V.B., Gaston Roelandtsplein 9bis, 8320 Assebroek.

Dimanche 9 septembre.

Tielt (arr. Louvain) (Championnat du Brabant).

14 h; participants de plus de 35 ans; 40 km.

16 h; participants de moins de 35 ans; 75 km.

Renseignements : M. A. Brams, Stelplaats N.M.V.B., Leuvensesteenweg 4, 3211 Tielt (arr. Louvain).

LA PRIORITE ABSOLUE REMISE EN QUESTION

Les conducteurs de tramways et même les automobilistes ont toujours été persuadés que les tramways circulant sur la voie publique y jouissent d'une priorité absolue.

Cette opinion pouvait jadis trouver appui dans le règlement de police relatif à l'exploitation des chemins de fer vicinaux, qui accordait aux tramways de longues distances de freinage (30 m en agglomération et 120 m hors agglomération) pour obtenir l'arrêt.

Or, ces distances de freinage n'existent plus : elles n'ont plus été reprises dans le nouveau règlement de la police sur les transports de personnes (A.R. 15-9-1976).

Dès lors, à l'heure actuelle, les wattmans tout comme les automobilistes doivent pouvoir s'arrêter devant un obstacle prévisible.

Certains tribunaux, notamment ceux de la région de Charleroi, ont déjà rendu, à diverses reprises, des jugements contestant le caractère absolu de la priorité des trams.

Le 23 juin 1977, le tribunal civil de Bruxelles a nettement pris position contre la thèse de la priorité absolue des tramways.

ACTES DE PROBITÉ

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

ANVERS

Anvers : De Pesseroy Ch. (sac à main + 21.960 F), Jochems J. (serviette + 2.000 F).

Broechem : De Backer F. (portefeuille + 1.200 F).

Turnhout : Kerremans L. (portefeuille + 9.000 F), Dergent L. (portefeuille + 900 F), Jansen F. (portefeuille + 1.000 F).

FLANDRE ORIENTALE

Audenarde : Stevens I. (1.000 F).
Destelbergen : Malyster M. (4.910 F), De Groot U. (2.630 F), Bracke N. (720 F).

Gand St.-Pierre : Hooft E. (1.000 F), Van Nevel D. (2.386 F), Mervielde N. (5.000 F).

Hamme : Colman P. (19.473 F).

Hofstade : Van Herpe D. (3.483 F), De Henau A. (8.190 F), Van Herpe D. (894 F).

St.-Nicolas : Van Der Stoelen E. (1.000 F), Robbrecht S. (624 F).

HAINAUT

Anderlues : Dumonceau J. (lunette à monture d'or).

Charleroi : Leclercq J. (montre homme), Debruyne J. (montre dame), Bral A. (lunettes enfant), Loyet D. (montre de dame), Delfosse (gourmette d'argent), Lumeau Y. (pochette + 3.400 F), Verhoeven E. (serviette + machine à calculer), Fevry A. (portefeuille + 600 F).

DES TRAMWAYS PAR LES TRIBUNAUX

Les faits sont les suivants : un véhicule est arrêté sur les voies du tram en attendant de tourner à gauche — son clignoteur fonctionne. Après un certain temps, il est tamponné à l'arrière par un tramway de la S.T.I.B.

Le tribunal a mis l'entière responsabilité à charge de la S.T.I.B. parce que le wattman n'avait pas ralenti et ne s'était pas arrêté alors qu'il avait vu que ses rails étaient encombrés par le véhicule qui s'y était immobilisé.

La S.T.I.B. interjeta appel de cette décision.

Mais ce fut sans succès, car la Cour d'Appel de Bruxelles, dans un arrêt inédit du 6 septembre 1978 confirma le jugement attaqué.

La Cour releva que le conducteur de tram avait freiné trop tard et n'avait pas respecté la règle qui lui imposait de s'arrêter en cas de danger. Le wattman ne pouvait pas présumer que l'automobiliste dégagerait les voies à temps pour laisser passer le tram; dès lors, il ne pouvait pas lui reprocher de ne pas l'avoir fait car rien ne prouvait que cela eût été possible.



Conclusion.

La priorité reconnue aux tramways a perdu son caractère absolu. Désormais les conducteurs de tramways doivent pratiquement se conduire comme des usagers ordinaires et respecter l'obligation générale de prudence qui s'impose à tous les conducteurs.

Flobecq : Corbisier L. (montre de dame).

Jumet : Yancio W. (3.540 F), Verdonck J. (montre de dame), Paquet T. (lunettes homme).

La Louvière : Delloy E. (portefeuille + 800 F), Leybaert R. (portefeuille + 1.120 F), Verdonck R. (porte-monnaie + 1.748 F).

Tournai : Voiturier M. (sac + machine à calculer).

Trazegnies : Coquelet J. (chevalière en or), Vandenbulcke J.M. (montre).

NAMUR-LUXEMBOURG

Andenne : Hemblenne A. (porte-monnaie + 1.997 F).

Florenville : Truyens M. (portefeuille + 900 F).

Havelange : Tambour F. (portefeuille + 623 F).

Lesve : Dechamps G. (portefeuille + 500 F).

Mariembourg : Meurrens J. (porte-monnaie + 3.227 F).

Mehaigne : Thys M. (portefeuille + 5.829 F + documents).

Namur : Botz J. (portefeuille + 6.000 F + documents), Derivaux M. (portefeuille + 1.400 F + documents), Gilboux G. (portefeuille + 540 F + documents), Laenen A. (portefeuille + 763 F + documents), Quinet M. (portefeuille + 1.200 F), Close D. (portefeuille + 1.020 F + documents), Henin M. (sac de dame + 1.500 F + documents), Mathys J. (porte-monnaie + 500 F), Navaux S. (portefeuille + 580 F + documents).

Ohey : Ruelens V. (sacoche + 977 F).

LIEGE

Bassenge : Mouchaers J. (5.400 F).

Eupen : Leclerc (2.160 F).

Liège : Dehossay (3.400 F), Marique (640 F).

Omal : Rome J. (756 F).

Oreye : Boers (940 F).

Warzée : Dubois J. (1.009 F), Mottet M. (1.206 F).

BRABANT

Asse : Mortier L. (porte-monnaie + 820 F).

Haacht : Moris K. (portefeuille + 3.930 F), Gellaerts R. (portefeuille + 2.000 F).

Kuregem : Stiens L. (portefeuille + 2.507 F).

Lasne : Roch P. (portefeuille + 960 F).

Leerbeek : Sterckx R. (portefeuille + 530 F), Cuvelier R. (500 F).

Louvain : Bulens F. (portefeuille + 560 F).

Uccle : Suys J. (sac à main + 6.573 F).

LIMBOURG

Bree : Boonen M. (portefeuille + 1.900 F).

Genk : Sneppe J. (porte-monnaie + 4.560 F), Trippaers J.-P. (portefeuille + 620 F), Coenen S. (chaîne en or), Gielen J. (montre de dame).

St-Trond : Prijs R. (porte-monnaie + 335 F), Smit R. (portefeuille + 640 F), Joris O. (portefeuille + 700 F).

Tessenderlo : Beckers L. (portefeuille + 700 F).

FLANDRE OCCIDENTALE

Courtrai : Vandenbroucke M. (porte-monnaie + 6.999 F + chèque de 8.500 F), Gadeyne G. (portefeuille + 1.050 F), Huyzentruyt J.P. (sac à main + 310 F), Doom E. (sac à main + 530 F), Pottie P. (sac à main + 3.092 F), Catry R. (porte-monnaie + 759 F).

Knokke : Danneels L. (porte-monnaie + 500 F), Proot D. (porte-monnaie + 650 F), Vermeersch W. (carte d'identité + 600 F).

La Panne : Seys R. (porte-monnaie + 1.450 F).

Ostende : Cosijn J. (porte-monnaie + 1.040 F), Versaavel W. (portefeuille + 1.220 F), Danneels Y. (porte-monnaie + 9.694 F), Vancraeynest U. (portefeuille + 1.000 F).

	Page
Bruxelles 1000 ans	2
1000 jours sans accident	2
Vacances	3
Séjour gratuit	3
Le matériel roulant 1978	3
Le nouveau centre administratif	5
Nous y étions du 17 au 28 janvier	5
Des retraites bien méritées	6
Un jour ou un W.E. d'évasion	7
Personalia	8
La page familiale	10
Les cartes à jouer	12
Le calendrier cycliste	14
La priorité absolue des tramways...	15
Actes de probité	15

Notre photo de couverture : Les bords de la Lys.

Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.

Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.

Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext. : 335 — C.C.P. 000-0003227-26.

Editeur responsable : L. Vanderfaeillie, rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.



Membre de l'association belge de la presse d'entreprise - A.S.B.L.